

**RÉCEPTION DES FACTURES  
SUITE AUX RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU  
1<sup>ère</sup> PÉRIODE 2025**

**Le relevé des compteurs d'eau est effectué  
par des agents d'AQUALIA / CEG  
munis de badges professionnels  
et portant les couleurs bleue et blanche  
de la société.**



- Il se déroule actuellement comme suit :**
- Champagne-sur-Oise : du 17 au 26 mars 2025,
  - L'Isle-Adam : du 26 mars au 16 avril 2025,
  - et Parmain : du 16 au 30 avril 2025.

- La facturation AQUALIA s'effectuera en deux parties :**
- **Courant Mai 2025 : 1<sup>ère</sup> facture relative à l'abonnement,  
qui sera accompagnée des modalités de mise en place  
d'un contrat de prélèvement pour ceux qui le souhaitent,**
  - **et Fin Mai – Début Juin 2025 : 2<sup>ème</sup> facture portant  
sur la consommation d'eau potable.**

**Les prochaines campagnes de relevés de compteurs  
ne donneront lieu qu'à l'émission d'une seule facture  
comportant à la fois, l'abonnement et la consommation d'eau potable.**

- Pour toute question complémentaire,  
vous pouvez joindre directement les services d'AQUALIA :**
- par téléphone : 01 34 55 13 15,
  - par mail : [lisle-adam@aqualia.com](mailto:lisle-adam@aqualia.com)
  - à l'Agence clientèle : 5 boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> à L'ISLE-ADAM  
(derrière CARREFOUR).